

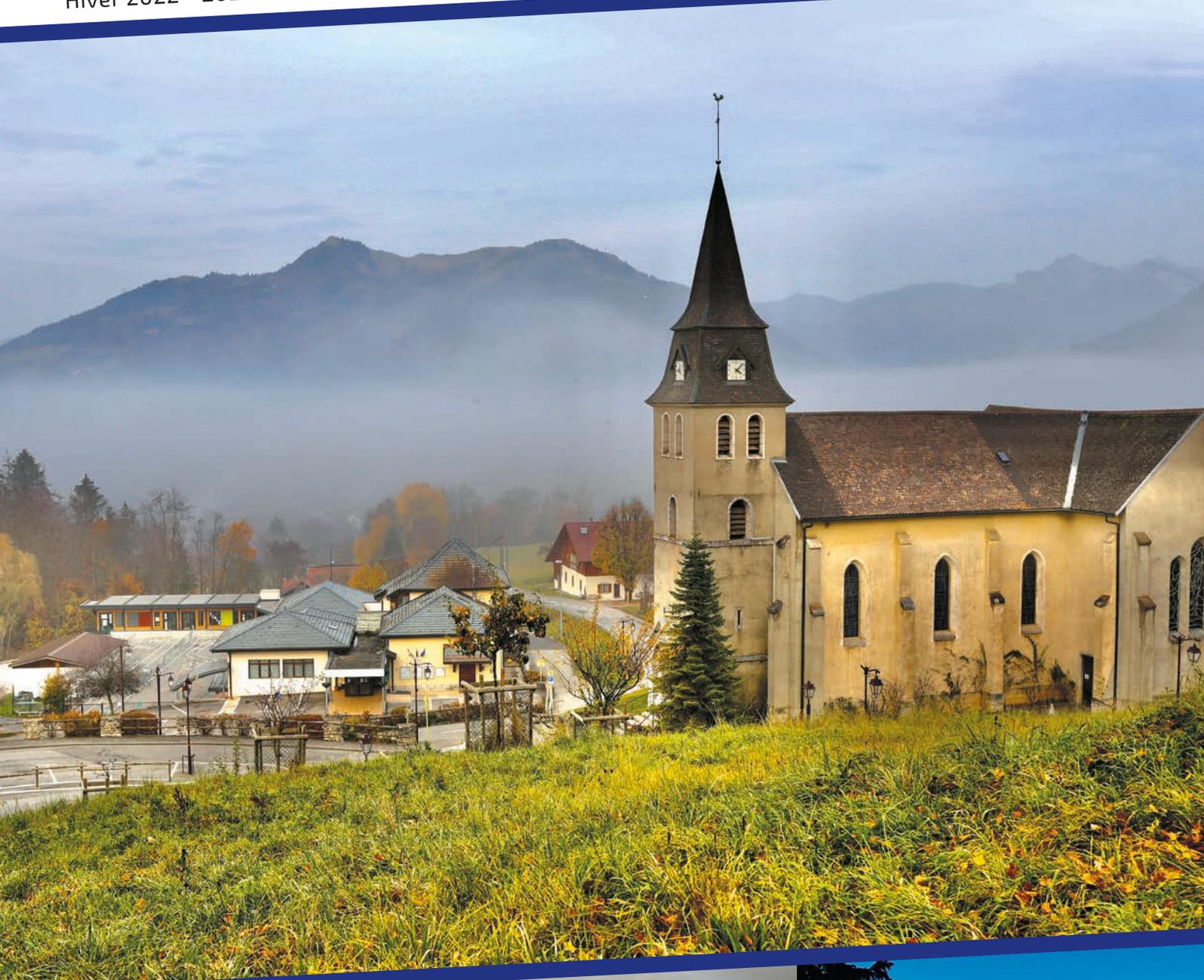
# SAINT JEAN DE THOLOME



Bulletin

MUNICIPAL

Hiver 2022 - 2023



# SOMMAIRE

## Vie Municipale

3 - 14

Le Mot du Maire .....	3
Consultation citoyenne réaménagement du chef-lieu... ..	4
Une belle journée de solidarité Rose et Bleu .....	5
Commémoration du 11 novembre .....	6
Portrait d'employée : Aline .....	7
Les jeunes se désintéressent-ils de la politique ? .....	8
La mairie crée son Conseil Municipal des Jeunes .....	9
Vers une sauvegarde de notre paysage .....	10-11
Circulation des véhicules en forêt publique .....	12-13
Le déneigement, comment ça se passe ? .....	13
Les déchets ménagers (suite) .....	14

## Vie du Village

15 - 18

Correspondant local de presse .....	15
Saint-Jean au fil des siècles, un village qui bouge .....	16
Association Périscol .....	16-17
Repas des Anciens .....	18

## Vie Scolaire

19 - 20

Des nouvelles du pédibus .....	19
Découverte musicale .....	20



## Vie économique

21

Kiltir Kréôl, un traiteur réunionnais à Saint-Jean .....	21
--	----

## Vie Intercommunale

22 - 26

Ouverture de la nouvelle déchetterie .....	22
La simplification des gestes du tri .....	23
France Services .....	23
Gestion déléguée des 5 crèches reconduite .....	24
Relais Petite Enfance .....	25
Festival Pleine Lune / Plein Jour .....	26

## Vie Associative

27 - 34

Solhandisep .....	27
Tout Conte Fait .....	27
Quoi de neuf à la Periscol ? .....	28
Les P'tits Poucet : nouvelle venue sur la commune .....	28
Plume et Perce Neige grandit .....	29
Les San Diannis continuent de se retrouver .....	29
Sou des écoles .....	30
2 <sup>e</sup> édition des Rat'ed'bois pour Dré dans l'pentu .....	31
Association Oxalis .....	32-33
Les amis de Pénouclet .....	33
Création d'une association SEL .....	34

## Infos pratiques

35 - 36

État Civil .....	35
Infos pratiques .....	36
Déchetteries .....	36

## LE MOT DU MAIRE



Chères Tholoméennes,  
chers Tholoméens,

Une nouvelle année s'achève. Une année que certains se plairont à qualifier de mouvementée, voire tourmentée. Pour ma part, je préfère la qualifier de riche, dense, intense, et pleine de belles surprises.

Je souhaite que nous retenions de cette année la reprise de la vie sociale, de l'échange, du partage. A Saint-Jean, les associations ont repris vie. Nous avons pu profiter à nouveau de tous les événements que nous apprécions de partager sans masques et sans crainte : nos marchés mensuels, la fête de la musique de la Periscol, la fête de l'école, puis celle de l'automne organisées par le Sou des écoles, la fameuse Mûlinette d'Oxalis, les contes de Noël des Conteurs du Môle...

Plus encore, bien loin de baisser les bras dans ce contexte, les Tholoméens ont montré leur envie de vivre et de partager. De nouvelles associations et de nouveaux événements ont vu le jour comme le brunch et la fête des Rat'ed'bois du Comité des fêtes, les événements variés des P'tits Poucets ou encore la course festive des maîtresses de l'école. Sans oublier la création du potager collectif de l'association Le Jardin.

Saint-Jean est un village vivant, vibrant du dynamisme de ses habitants.

Je souhaite aussi que l'on retienne de cette année 2022 la solidarité. Valeur importante à Saint-Jean, elle se matérialise au quotidien dans nos hameaux. Cette année plus encore, nous l'avons ressentie prénante. Nous avons vu, la solidarité avec l'Ukraine par l'accueil de réfugiés ou l'aide apportée dans ce cadre. La solidarité aussi envers les populations en difficultés, avec la mise en place de collectes et l'action en faveur de la lutte contre les cancers du sein et de la prostate mise en place par le CCAS et largement suivie dans le village avec la réussite de la journée Octobre rose, Novembre bleu.

Saint-Jean est un village solidaire, tourné vers les autres.

2023 sera l'année de l'ouverture, de la concertation. La mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes et les ateliers citoyens portant sur le projet de réaménagement du village prévus dès janvier ouvriront une année portée sur la cohésion et le dialogue. Une année qui s'annonce sans aucun doute riche de nouvelles idées, de nouveaux projets, de nouveaux événements.

A nouvelle année, nouveaux challenges. Et grâce au dynamisme, à l'envie et à l'implication qui caractérise le Conseil Municipal depuis le début, nous saurons, je n'en doute pas, les relever tous ensemble, unis, pour l'avenir du village.

Merci à l'ensemble des conseillers, aux membres du CCAS et des comités consultatifs, aux agents communaux, aux associations et à tous ceux qui œuvrent pour faire de notre village ce qu'il est.

Saint-Jean est un village d'avenir, bouillonnant d'idées nouvelles.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter des belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse et riche année 2023. Nous serons heureux de vous retrouver pour un moment de convivialité lors des traditionnels Vœux du maire qui se tiendront le vendredi 6 janvier à partir de 19h00.

Le Maire, Sabrina Ancel





# LANCEMENT D'UNE CONSULTATION CITOYENNE SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE NOTRE CHEF-LIEU

Le conseil municipal a travaillé sur un projet de réaménagement du centre du village depuis 2021. Ce projet est encore en cours d'élaboration.

Dans le bulletin municipal précédent, Marc Sintès a fait un résumé des possibles attributions des bâtiments qui ont été avancées jusqu'à maintenant, ainsi que la description des Obligations d'Aménagement et des programmations se trouvant sur le secteur en question.

Grâce à l'accompagnement et soutien du CAUE nous pouvons compter actuellement avec un état des lieux et plans de surfaces des divers espaces publics, notamment, le groupe scolaire, la cour, la bibliothèque, la mairie, la cure, la fruitière, les espaces verts, les stationnements, etc.

Aujourd'hui nous passons à une nouvelle étape dans la réflexion sur le réaménagement du chef-lieu et l'élaboration d'un schéma directeur. Ainsi, le conseil municipal, avant de prendre une décision, tient à suivre sa charte participative votée en septembre 2020 et prônant la participation comme un changement incontournable. « Ne pas décider à la place, mais décider avec ». Si bien des pistes ont été avancées, celles-ci ne sont, pour l'instant, que des options possibles. Concrètement, il s'agira de mettre en place divers moyens de participation : questionnaires papier et en ligne, réunions, ateliers de travail, expositions, visites, conférences, etc. afin de donner la parole aux acteurs sociaux et aux citoyennes et citoyens de Saint-Jean-de-Tholome. Le comité consultatif du fonctionnement participatif sera le garant d'un travail de recueil rigoureux de cette riche information afin de pouvoir le transmettre fidèlement à la population et au conseil municipal.

Ceci ouvrira une dynamique de débat public que nous espérons riche, bienveillante et constructive en mettant l'accent sur l'écoute, l'équivalence des points de vue et l'impératif de l'argumentation, comme seule condition. Nous ferons tout pour que chaque intervention ait l'espace pour pouvoir développer son raisonnement.

L'organisation concrète de cette consultation touchant enfants, parents, jeunes, adultes, personnes âgées, enseignantes et employés de notre commune vous parviendra très prochainement.

Les thèmes que nous aborderons questionneront nos équipements publics existants (école, bibliothèque, mairie) et ceux qui sont en attente (maisons associations, salle polyvalente, salle pour les jeunes, appartements socio-médicaux pour personnes âgées, etc.). Nous nous interrogerons aussi sur les problèmes liés à la performance énergétique (système de chauffage communal), à nos consommations énergétiques et alternatives, à la mobilité, au type de restaurant scolaire, aux jardins collectifs, à un parc de jeux et aux espaces verts, aux commerces de proximité et aux circuits courts, aux activités de mixité rurale et urbaine, ainsi qu'à la qualité du « vivre ensemble » et au développement de nos liens sociaux.

Le lancement de cette consultation citoyenne qui s'étendra sur une période de deux mois, aura lieu de manière diversifiée sur trois jours :

- Le jeudi 12 janvier sera axé sur la participation des enfants,
- Le vendredi 13 avec une intervention du CAUE qui présentera la synthèse du diagnostic et des enjeux d'aménagement à l'échelle du chef-lieu,
- Le samedi 14 avec la mise en place des premiers ateliers citoyens et la visite organisée des lieux.

Pelagia Casassus  
Pour le Comité du fonctionnement du Participatif

# UNE BELLE JOURNÉE DE SOLIDARITÉ ROSE ET BLEU



Après deux années de petites actions mises en place pour promouvoir la lutte contre le cancer du sein lors d'Octobre Rose, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de faire plus grand, et plus large. C'est ainsi que les 9 membres du CCAS de Saint Jean ont choisi d'élargir l'action sur novembre Bleu (ou Movember) afin de soutenir également la lutte contre le cancer de la prostate. Avec enthousiasme et énergie, le groupe a ainsi créé la première Journée Rose et Bleu avec un beau programme d'animations dès 14h le samedi 5 novembre.

## QUE S'EST-IL PASSÉ LE 5 NOVEMBRE ?

Massages, jeux en bois, maquillages pour enfants et adultes ont côtoyé yoga du rire, zumba, initiation bachata (danse latine de plus en plus répandue) et théâtre d'impro avant de laisser la place à une soirée karaoké.

Toute la journée, les visiteurs se sont succédé dans une ambiance conviviale, certains acteurs, d'autres spectateurs. Ils ont pu voter pour le concours photo qui avait été lancé pour l'occasion et auquel 9 participants étaient inscrits. Les visiteurs ont également pu tenter leur chance pour le tirage de la grande tombola du soir ne comptant pas moins de 50 lots tous plus beaux les uns que les autres grâce à la générosité des entreprises locales.

Du côté de la buvette et de la restauration, les bénévoles avaient mis du cœur à l'ouvrage. Au menu : diots en cage, soupe maison et gâteaux réalisés par les bénévoles du village. Et pour accompagner cela, vin, jus de pomme et chocolat chauds ou cocktails maison figuraient dans la liste des boissons.

Et comment ne pas mentionner nos petites mains créatives ? Poteries, créations en crochet, en tricot et autres objets artisanaux ont été fabriqués pour être vendus toute la journée, d'abord au marché, puis sur l'événement.

## ET TOUT CELA POUR QUOI ?

Cette journée de sensibilisation a permis de récolter des fonds qui seront redistribués à deux associations :

- Les Fées Roses du CHAL, qui met en place des actions pour lutter contre le cancer du sein ;
- L'ANAMACAP, qui œuvre pour la lutte contre le cancer de la prostate.

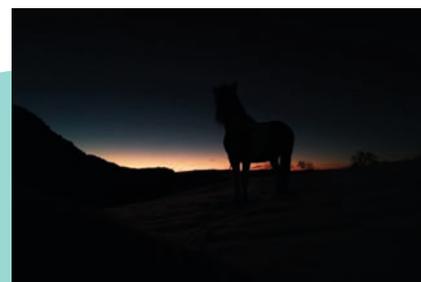
Avec près de 3700€ de recettes lors de cet événement, le CCAS pourra faire de jolis dons aux associations pour contribuer à lutter contre les deux cancers les plus répandus.

En parallèle, le CCAS a remis toutes les canettes consommées à l'association Nos p'tites étoiles. Ainsi, celles-ci ont pu être valorisées dans une entreprise de Haute Savoie pour contribuer à la confection de doudous étoiles déstressants distribués aux enfants hospitalisés.

S'il s'agit là d'une première action, il va sans dire qu'il ne s'agira pas de la dernière. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 4 novembre 2023 pour une 2<sup>e</sup> édition tout aussi haute en couleur.

**Le CCAS remercie les bénévoles, les entreprises partenaires ainsi que les agents techniques, qui ont contribué à faire de cette journée une réussite.**

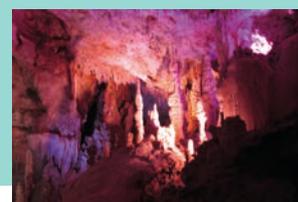
1<sup>er</sup> prix :  
Ombre au crépuscule



2<sup>e</sup> prix : Soutien



3<sup>e</sup> prix : Mystique



Nos 3 gagnants du concours photos



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons commémoré l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Réunis autour du monument aux morts, nous avons pu ensemble rendre hommage à nos morts de la Grande Guerre, mais pas seulement. Nous avons pu aussi penser à ceux qui se battent chaque jour à travers le monde pour maintenir la paix.

Après le message ministériel, Romane et Maurine, deux collégiennes du village nous ont fait l'honneur de deux lectures. Des lettres écrites par des poilus au front. Des lectures émouvantes après lesquelles les élèves de CM1-CM2 de l'école ont entonné Les Allobroges.



Est venu le discours du Maire, puis la lecture d'Anaïs, elle aussi collégienne de la commune. Celle-ci avait choisi une lettre écrite par une jeune fille à son papa parti au front. Une nouvelle lecture pleine de sens, qui nous rappelle que nous devons non seulement commémorer les soldats, mais aussi tous ceux qui ont souffert de ce conflit : des hommes, des femmes, des enfants.

Et comme à l'habitude, après la minute de silence, la cérémonie s'est clôturée avec La Marseillaise, interprétée une nouvelle fois par les CM1-CM2, que les Tholoméens présents ont accompagné sur le troisième couplet. Un moment d'union à la symbolique forte.

Est venu le discours du Maire, puis la lecture d'Anaïs, elle aussi collégienne de la commune. Celle-ci avait choisi une lettre écrite par une jeune

C'est une bien belle cérémonie que nous avons vécue encore cette année. Grâce à nos jeunes, qui contribuent à perpétuer la mémoire. Grâce aux enfants, à leurs maîtresses et à leurs parents, qui nous font à chaque fois l'honneur d'interpréter les chants symboliques. Grâce aux conseillers, qui préparent la cérémonie pour en faire un moment de partage et de convivialité en servant à la suite de la cérémonie le traditionnel verre de l'amitié. Et bien sûr grâce à toutes les personnes présentes, sans qui ce moment perdrait beaucoup de sens.

Si Albert Camus disait que "La paix est la seule bataille qui vaille la peine d'être menée.", nous devons nous rappeler qu'il s'agit d'un combat du quotidien dans lequel nous avons tous un rôle à jouer.

Merci à tous d'y contribuer.

Sabrina Ancel



**” Honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire. [...]**

**Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal.** ”

Extrait du discours de Clémenceau du 11 novembre 1918 devant le Conseil.

## PORTRAIT D'EMPLOYÉE : ALINE

*Qui ne connaît pas Aline ? A l'école depuis bientôt 30 ans, à la bibliothèque, à la Toche, sur les pistes de danse ou sur les chemins de montagne, ...*

*Aline est de Saint-Jean, fière de son village et de son Môle.*



Quand un appel à candidature pour un poste d'ATSEM est lancé par la municipalité en 1993, c'est tout naturellement qu'Aline fait sa lettre de candidature. Gaston Mossuz, Maire de l'époque, la valide et l'aventure d'ATSEM commence. Cette année-là, l'école maternelle de Saint-Jean n'est qu'une section enfantine de 5 élèves de Grande Section mélangés aux CP, CE1. Au village, il y a 2 classes et 10 élèves à la cantine. Aline doit suivre une formation sur Thonon et passer le concours.

Mais, qu'est-ce qu'une ATSEM ? C'est un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles. C'est la personne qui assiste l'enseignant(e) de la classe maternelle. Elle aide à la préparation des activités, s'assure du bien-être des enfants et maintient la classe rangée.

### ATSEM : 5 lettres pour se définir !

**A** comme Accueillir et Accompagner. Aller à pied à l'école, un privilège qu'Aline ne boude pas. Mais aussi A comme Animer. Aline aime chercher, farfouiller sur le net (vive Pinterest !) pour trouver des idées sympas à partager avec les élèves le midi : des danses (elle envisage de leur apprendre le rock !), des percussions corporelles, des bricolages ou des jeux, des podcasts d'histoires pour les faire voyager dans le monde et dans l'imaginaire.... De beaux temps de complicité !

**T** comme Tholoméenne, Transmettre et Tranquilliser. Elle se rappelle quand il fallait rassurer les enfants qui s'accrochaient à elle, à la piscine de Cluses, tellement ils avaient peur de l'eau. Trouver les mots, consoler. Aline aime cette confiance qui se crée avec les enfants.

**S** comme Soigner, Surveiller et Servir. Aline a le souci de bien faire, c'est naturel, c'est comme ça qu'elle a été élevée. Elle aime donner des coups de main aux maîtresses, elle aime quand la classe fonctionne bien. S comme Self. C'est un plus pour notre cantine. Cela a permis de diminuer le bruit. Les enfants attendent moins.

**E** comme Éduquer, Équipe et Enfant. Aline me disait : « Mon école, c'est comme chez moi ! ». Et sans doute encore plus maintenant que les générations se succèdent et qu'elle découvre les enfants des premiers petits qu'elle a accompagnés. L'équipe est importante. Que de changement depuis ce début en 1993 où il y avait 2 maîtresses (Anne Libersa et Françoise Muller), Simone Gros pour la

cantine, le ménage et elle. Aujourd'hui, l'équipe est plus importante ; Aline trouve difficile de se situer parmi le personnel qui gravite autour de l'école (maîtresses, AESH, ATSEM, Employés municipaux, employées de la périscolaire, ...). Elle confie cette expression « avoir le cul entre deux chaises ! » : Travailler dans l'école et être évaluée par le Maire. Elle conclue : « L'école a perdu son côté familial » même si Saint Jean offre un cadre privilégié de travail.

**M** comme Maternelle, Manuel, Montessori, Ménage, et sans oublier Môle. Montessori, c'est une belle découverte dans laquelle Aline s'implique avec cœur. Elle suit depuis 4 ans des formations avec les autres ATSEM. Pour Aline, les ateliers Montessori sont un atout, ils développent le potentiel de chaque enfant à son rythme. Quelle joie de voir les enfants apprendre avec plaisir et partager avec elle leurs réussites. Elle sait qu'elle a beaucoup de chance d'être dans la classe avec les élèves et les maîtresses.

Aujourd'hui, Aline se demande ce qu'elle pourrait faire pour évoluer dans ce métier.



Classe de St-Jean - année 1993-1994 - Françoise Muller

”

*Nous lui adressons un grand Merci pour l'investissement et le cœur qu'elle met au service des petits tholoméens.*

Sandrine Collavet,  
avec l'aide précieuse d'Aline Ruin

## DOSSIER : LES JEUNES SE DÉSINTÉRESSENT-ILS DE LA POLITIQUE ?

Le constat réalisé lors des dernières élections au niveau national est sans appel : les jeunes votent très peu. Le taux d'abstention chez les 18-34 ans s'est affiché à 80 % lors des dernières élections régionales et départementales. Quant au taux de participation des moins de 25 ans aux dernières élections présidentielles, il affichait 59 %, soit 7 points de moins que lors des élections précédentes.

Les chiffres ont donc tendance à faire croire que nos jeunes se désintéressent de la politique, mais il semblerait que la réalité soit autre. A bien y regarder, ils ont envie de s'exprimer et d'agir. Des études l'ont démontré et nous le constatons nous-mêmes sur nos territoires.

### ENTRE INCOMPRÉHENSION DU SYSTÈME ET CRISE DE REPRÉSENTATION POLITIQUE

Le retrait du vote chez les jeunes a des explications. Tout d'abord, une véritable crise de la représentation politique et une certaine défiance. Beaucoup de jeunes ne se retrouvent pas dans les discours politiques, ont l'impression qu'il manque des actes réels. **Ils ont envie et besoin de s'investir dans des actions concrètes. Ils ont le sentiment que la politique est trop peu active et qu'il s'agit bien plus de parler que d'agir.**

Pour d'autres, c'est une incompréhension du système et de son fonctionnement. Commune, communauté de commune, département, région, Etat... de nombreuses strates composent le système politique, ce qui rend sa lecture peu aisée. Quel est le rôle de chacun dans ce système ? A quoi servent les représentants élus ? Tout n'est pas toujours très clair pour nos jeunes, ce qui peut les démotiver lorsqu'il s'agit de se positionner à travers leur vote.

### UNE POPULATION QUI NE DEMANDE QU'À ÊTRE ÉCOUTÉE... ET ENTENDUE

L'abstention n'est donc pas un signe de désintérêt, mais plutôt de mécontentement ou d'incompréhension.

Mais les jeunes s'engagent. Dans les associations et les événements locaux. On les retrouve aussi dans le service civique ou encore dans les appels à projets qui visent les adolescents et jeunes adultes. Dans les communes qui instaurent un Conseil Municipal des Jeunes, les candidatures ne sont pas rares, qu'il s'agisse de grandes communes ou de villages, les élus de 8 à 18 ans sont présents, et assidus.

Pour les élus locaux, l'intérêt est double de les intégrer à la vie communale, et cela dès 8-10 ans. D'abord, cela permet de créer un lien avec eux, de bénéficier d'un échange privilégié et de leur regard sans filtre sur le monde qui les entoure. Ensuite, ce lien permet de les intégrer tôt dans la politique locale et leur donner les premières clés de compréhension du système dans lequel nous évoluons. Ils peuvent s'approprier des termes, des lieux et échanger avec des élus lors de divers événements et manifestations. Ils peuvent ainsi habiller de concret les images qu'ils ont des élus qu'ils voyaient de loin auparavant. Ils les rencontrent sur le terrain, échangent sur leurs engagements et mettent en place des actions en collaboration.

Les intégrer dans la politique locale, c'est donc leur donner la possibilité d'agir concrètement pour faire bouger les lignes du monde dans lequel ils évoluent, maintenant et à l'avenir.

Sabrina Ancel



# LA MAIRIE CRÉE SON CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Depuis quelques temps, un groupe de travail s'est formé pour la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Sous l'impulsion initiale de Sandrine Collavet, au sein de la commission Enfance Ecole, Jeunesse et Sport, l'idée trotte dans les esprits depuis

longtemps. Mais ce genre de projet se réfléchit, se peaufine, se discute...

Puis face à la réponse des jeunes lors de la réunion organisée au mois de mai par la mairie, la réalité ne fait pas de doute : ils ont envie de s'exprimer, de créer, de contribuer à faire avancer le village. Nous devons leur donner l'opportunité de le faire avec la création d'un CMJ.

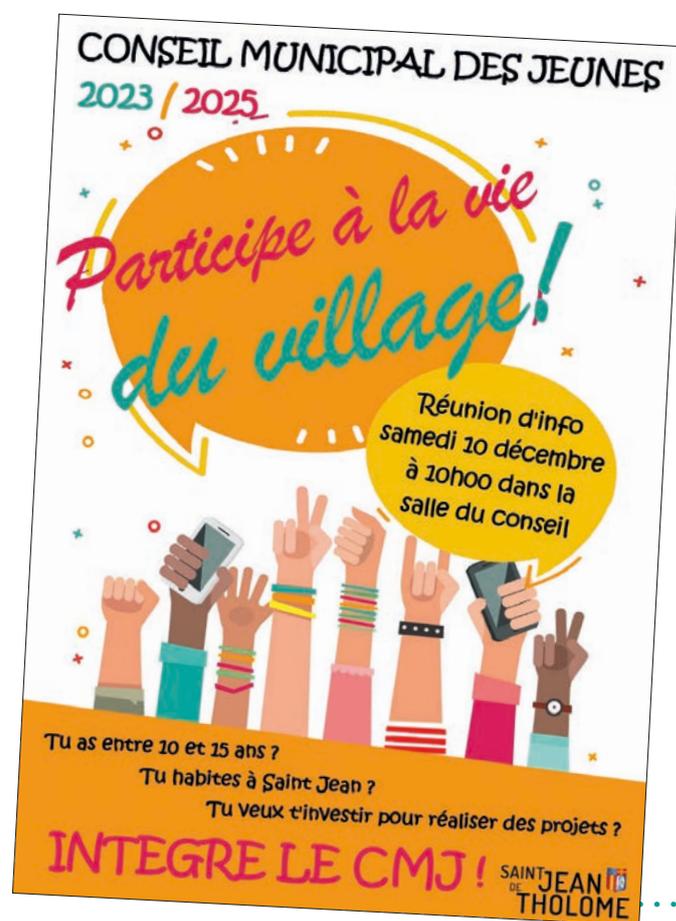
Notre CMJ est ouvert à 4 enfants de CM1-CM2 et 4 collégiens qui sont élus pour une durée de 2 ans. Après un travail en collaboration avec les maîtresses de l'école et une réunion publique, les candidats bénéficient de 4 semaines pour réfléchir et travailler sur leur campagne électorale. Le 7 janvier, ils devront avoir déposé officiellement leur candidature en mairie, avant que les campagnes ne soient diffusées. Les élections auront lieu le vendredi 20 janvier de 16h30 à 18h30 et le samedi 21 janvier de 9h à 11h. A l'issue du dépouillement, les 8 membres du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Jean seront officiellement élus. Ils prendront leurs fonctions lors d'une première réunion de travail le 28 janvier.

Nous sommes fermement convaincus que nos jeunes sauront nous proposer des projets porteurs grâce au regard unique qu'ils ont sur le monde. Nous avons hâte d'échanger avec eux, de les accompagner dans l'élaboration de leur campagne et de mettre en place leurs projets.

Nous remercions d'avance les maîtresses du soutien apporté à ce projet communal et les parents de nos candidats de les soutenir dans cette démarche.

Une belle aventure nous attend.

Sabrina Ancel



Tu as entre **10 et 15 ans** et tu veux être **candidat** ?  
Viens chercher le dossier de candidature en **mairie**  
et retourne-le rempli avant le **7 janvier**.

## VERS UNE SAUVEGARDE DE NOTRE PAYSAGE, DE NOTRE MASSIF FORESTIER, DE NOTRE BIODIVERSITÉ ET DE NOTRE PLAISIR DE VIVRE À SAINT-JEAN DE THOLOME

Le 6 septembre dernier, la majorité du conseil municipal a voté son accord pour la signature du contrat des obligations réelles environnementales (ORE), entre notre commune et Asters-CEN74, (CEN de la Haute Savoie)<sup>1</sup>, pour la parcelle communale du plateau de Pénouclat, comprenant 12 hectares, afin de garantir la conservation de son espace naturel et de construire un partenariat de gestion durable.

### QU'EST-CE QUE C'EST QU'UN CEN ?

Un CEN ou Conservatoire d'Espaces Naturels est une association à but non lucratif, qui agit pour la biodiversité en direct ou en partenariat avec les territoires. La préservation du patrimoine naturel et paysager comme bien commun de la société se trouve à la base de leur action. « En protégeant les espaces, nous protégeons les espèces » et « en préservant les milieux naturels nous préservons les activités économiques traditionnelles et culturelles... », disent-ils.

Le premier CEN est né dans les années 1970. Aujourd'hui ils sont 24 et couvrent la métropole, ainsi que des territoires d'outre-mer. Plus de 4000 communes en France travaillent en partenariat avec un CEN. Cet organisme intervient par la maîtrise foncière et d'usage. Leur gestion est réalisée par une approche concertée au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, peu importe leur dimension. Ils s'appuient sur des protections réglementaires pour préserver une large diversité de milieux.



Les CEN sont organisés en réseau national agréé par l'État et chaque Région au titre de l'article L. 414-11 du code de l'environnement. La loi « biodiversité » affirme pour les CEN leur mission d'expertise locale et d'animation territoriale.

Leurs actions principales peuvent se résumer en cinq verbes : **connaître, protéger, gérer, valoriser** les milieux naturels et **animer** des projets de territoire.

### EN QUOI CONSISTE UNE OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE (ORE) ?

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé un nouvel outil juridique, permettant aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement : l'obligation réelle environnementale (ORE).

Codifiées à l'article L. 132-3 du code de l'environnement, les ORE sont inscrites dans un contrat au terme duquel le propriétaire d'un bien immobilier met en place une protection environnementale attachée à son bien, pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Dans la mesure où les obligations sont attachées au bien, elles perdurent même en cas de changement de propriétaire. La finalité du contrat doit être le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques.

En conséquence, l'ORE agit sur le foncier comme une méthode de protection de l'environnement qui présente la particularité d'être contractuelle et mobilisable par chaque propriétaire, s'il souhaite se saisir des problématiques environnementales.

### NOTRE ENGAGEMENT

Le contrat de notre commune avec Asters-CEN74 a une durée de 30 ans renouvelable. Sans vouloir énumérer chaque point du contrat concernant nos droits et obligations<sup>2</sup>, retenons ceux qui sont essentiels.

Dorénavant notre commune s'abstiendra d'engager toute démarche ayant pour objet ou conséquence l'exploitation d'une activité industrielle ou commerciale sur les sous-sols des parcelles concernées.

Elle s'abstiendra aussi de toute activité de nature à impacter durablement, directement ou indirectement, le sous-sol. Ceci sauf pour le cas d'éventuelles démarches concernant les projets d'alimentation en eau pour le territoire.

Elle pourra toutefois poursuivre l'usage actuel portant sur deux parcelles qui consiste à extraire ponctuellement des matériaux de surface pour des menus chantiers (entretien de la piste forestière et des sentiers, par exemple).

<sup>1</sup> <http://www.cen-haute-savoie.org/le-cen-haute-savoie>

<sup>2</sup> Ce contrat est en mairie à la disposition de toute personne voulant le consulter.

Enfin, elle mettra tout en œuvre pour gérer ces parcelles de manière compatible avec la préservation du patrimoine naturel et la fonctionnalité écologique du site. Ceci, en partenariat avec Asters-CEN74 pour le suivi.

Notons aussi que l'Office National des Forêts reste notre interlocuteur et proche collaborateur pour l'entretien sylvoicole de ces parcelles.

Enfin, ce vote peut être vu comme l'aboutissement d'une démarche qui a commencé il y a plus de 4 ans. Tout le monde se souvient de cette immense mobilisation de tholoméens et des tholoméennes exprimant leur refus absolu de voir l'apparition d'une carrière sur ce site. Ceci, à la suite d'une proposition d'étude de projet de carrière faite par un exploitant auprès du conseil municipal précédent. Ce dernier avait donné son feu vert pour une étude, mais finalement, et probablement en raison de cette réaction sans précédent, l'exploitant a décidé de ne pas donner suite.

Ce vote, que j'ai animé de près, appelle aussi à nos responsabilités actuelles. Nous sommes celles et ceux qui laisserons les souvenirs de demain.

Peut-on se contenter uniquement de ce premier engagement au sujet de notre environnement et de la sauvegarde de notre patrimoine naturel, alors que notre commune s'étend sur une superficie de plus de 12 km<sup>2</sup> et n'a que 2.5% de zones urbanisées ?

Aujourd'hui, d'autres sujets touchant les problèmes de l'énergie, du chauffage, de la mobilité, de l'alimentation saine et de circuit court ne devraient plus laisser personne indifférent car ils sont aussi en lien direct avec la sauvegarde de notre environnement.

Pelagia Casassus





## CIRCULATION DES VÉHICULES (MOTORISÉS OU PAS) EN FORÊT PUBLIQUE

La forêt communale de Saint Jean de Tholome et ses 217,26 ha est sillonnée par un réseau de desserte forestière de plus de 17 kilomètres. On entend par dessertes forestières l'ensemble des ouvrages d'infrastructure de type piste, route, places de dépôt et de retournement permettant de défructifier la forêt.

Les pistes forestières en terrain naturel sont destinées aux tracteurs forestiers, elles affichent des profils en long étalonnés entre 15 % et 40 %. La largeur de la plateforme mesure au moins 3 m, et elle affiche souvent des irrégularités.



Construction piste forestière.  
Source : ONF - Fabien RAVANEL

Les routes forestières empierrées sont destinées à l'usage des grumiers, et ont pour vocation de structurer les massifs forestiers. Le profil en long moyen est de 10 % avec des passages pouvant exceptionnellement atteindre 15 % sur de courtes distances. La plateforme est régulière, d'une largeur d'au moins 4 m, et accompagnée d'ouvrages d'art si besoin : aqueducs, fossés bordiers, murs de soutènement...

Sur la forêt communale de Saint Jean de Tholome, on rencontre 3 routes forestières :

- Celle qui conduit vers Pénouclat,
- Celle qui conduit au col du Réray,
- Et celle qui monte sur Môle côté Nord - Nord-Ouest.

Cette dernière construite entre 1970 et 1973 se veut structurante et dessert les communes de Saint Jean de Tholome, La Tour et Saint Jéoire. La circulation est tolérée jusqu'au niveau de la barrière soit 1,5 kms après son départ puis se voit au-delà de la barrière interdite à la circulation.



Construction route forestière.  
Source : ONF - Fabien RAVANEL

Cette interdiction répond à plusieurs enjeux.

La gestion forestière en France se veut multifonctionnelle, et se décline ainsi :

- Fonction de protection écologique,
- Fonction de protection physique,
- Fonction d'accueil du public,
- Et fonction de production de bois.

A savoir qu'aujourd'hui encore, le bois paye la forêt, c'est-à-dire que l'ensemble des fonctions est quasi intégralement financé par la vente des bois.

La construction de desserte forestière s'inscrit dans le cadre de la production, et s'exonère de procédure de défrichement dans ce sens, sans pour autant faire n'importe quoi, n'importe où, car le choix d'un tracé relève de nombreux critères.

Toutefois, cette desserte est destinée aux véhicules permettant la gestion des forêts et non à tous les usagers, et ce pour plusieurs raisons :

- La forêt est un domaine privé appartenant soit à des personnes physiques (propriétaires privés), soit à des personnes morales (Etat, collectivités locales, hospices...), et le propriétaire est libre d'en interdire l'accès.
- La desserte forestière est peu adaptée à la circulation des véhicules légers, et des accidents peuvent rapidement survenir (preuve en est à l'accident mortel survenu l'an passé sur une piste de Saint Jéoire, où un 4x4 a sauté dans le talus aval). Un dépannage peut aussi vite devenir laborieux.
- La desserte forestière bien que pouvant supporter de lourd tonnage n'est pas nomenclaturée pour accueillir un volume de véhicule important. Bien que des renvois soient régulièrement implantés, la pente conjuguée à l'empierrement fin crée de l'érosion lors des intempéries, érosion accentuée par une trop forte fréquentation.
- Mais surtout, la forêt est un milieu naturel en proie au calme, qui abrite de nombreuses espèces et la pénétration de véhicule génère du dérangement, l'intrant de pollution et aussi de feux, problème qui ne va pas s'atténuer alors qu'il est strictement interdit de faire du feu en forêt.



Panneau « B0 » dégradé à l'entrée de la route forestière. Source : Mairie Saint-Jean.

D'un point de vue réglementaire, la Loi n°91-2 du 3 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels s'applique, tout comme l'article R 163-6 du Code Forestier. Ces textes interdisent la circulation et précisent les sanctions encourues. En l'occurrence sur la route forestière du Môle, tout véhicule non autorisé est verbalisable par une

contravention de 4<sup>e</sup> classe. Le panneau « B0 » installé, exclut la circulation de tous les véhicules : motorisés et non motorisés (vélo, cheval s'il est monté,...).

Par ailleurs, la circulation des véhicules en dehors des dessertes forestières est complètement interdite car bien plus dommageable au milieu forestier, par le défrichement qu'elle peut générer, la destruction d'espèces protégées, le dérangement global du milieu, la coupe de jeunes tiges d'avenir... Ceci est encadré par le Code Forestier, articles L341-1, L341-3 et L361-3 et R163-6. Les vététistes de descente sont les principaux acteurs hors la loi, et destructeurs du milieu par la création de leurs singles.

Pour finir, les nombreuses dégradations qui se sont produites sur la barrière et le panneau à l'entrée de la route forestière sont scandaleuses et inadmissibles. Cela n'a pas lieu de se reproduire et des campagnes de surveillances et de verbalisation le cas échéant sont en cours et se reconduiront.

Fabien Ravanel  
Technicien forestier territorial  
à l'Office National des Forêts

## LE DÉNEIGEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Pour effectuer les travaux de déneigement, nos agents techniques se lèvent de bonne heure. Cela est nécessaire pour vous permettre de rouler dans les meilleures conditions possibles. Nous les en remercions.

L'agent d'astreinte se lève pour regarder le temps aux alentours de 4h00. En cas de besoin, il appelle son collègue afin de pouvoir déclencher les opérations de déneigement et/ou de salage, pour un démarrage à 4h30.

Ils commencent par le déneigement du chef-lieu, des parkings et des abords de l'école pour ensuite aller sur les différentes routes communales enrobées. Aucun matériel n'étant adapté aux routes en gravier, il n'est donc pas possible de les faire.

Pour rappel, les agents techniques ne sont pas chargés du déneigement des chemins privés, que ceux-ci soient goudronnés ou non.

Parfois, les journées de déneigement sont longues, car lorsque l'ensemble de la commune est déneigé, il est

nécessaire de recommencer si la neige n'a pas cessé entre-temps. Et les journées de neige se succèdent parfois, nécessitant de recommencer encore et encore. Car la neige ne connaît ni les nuits, ni les week-ends, ni les vacances. Elle rythme donc le quotidien de nos agents techniques pendant plusieurs mois. Et quand il ne neige pas, il reste souvent nécessaire de saler routes, parkings, escaliers...

Le déneigement est une activité qui demande à la fois beaucoup d'attention et une bonne connaissance des routes pour ne rien endommager. Pour ne rien dégrader, il faut en effet connaître les bouches à clés, les grilles, les tampons, les entrées de cours, etc.

Malgré tout, la casse, ou une panne peuvent arriver, ce qui cause inévitablement des retards.

Merci de votre compréhension

La commission aménagement & travaux



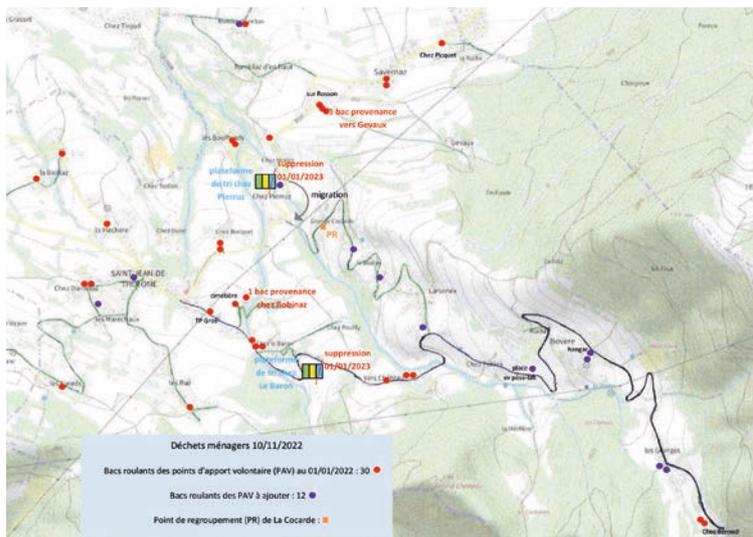
## LES DÉCHETS MÉNAGERS (SUITE)

Nous revenons sur notre article du bulletin municipal de décembre 2021 traitant des déchets ménagers, pour vous présenter les dernières évolutions.

### 1. Collecte en points d'apport volontaire (PAV) :

La commission a recensé les grands bacs roulants effectivement existants sur la commune (en rouge sur le plan ci-après).

Il apparaît que l'axe chez Pierruz, La Cocarde, Larsenex, chez Follieux, La Merfière, Ruddé, Les Granges, est pauvre en points d'apport et que le porte-à-porte (PAP) est encore la règle. La proposition est donc de créer les PAV qui apparaissent en violet sur le plan. Les bacs roulants de ces PAV sont fournis par notre communauté de communes, la CC4R. La Cocarde, dont le relief ne se prête pas à l'installation d'un grand bac roulant de PAV, restera un point de regroupement (PR) de petits bacs roulants privés (petit carré orange sur le plan).



### 2. Importantes évolutions en cours et à venir :

- Collecte multi matériaux : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 la nouvelle consigne de tri des emballages plastiques entre en application. Les emballages de toutes formes et de toutes espèces (plastiques, cartons, plasto-cartons, ...) et tous les papiers, devront être enlevés de vos poubelles de ménage et regroupés dans un même contenant pour être portés au conteneur jaune des plateformes de tri. C'est la collecte multi matériaux. Sur les plateformes de tri le conteneur bleu (destiné aux cartons) disparaît au profit de seul conteneur jaune. Il s'agit donc, pour les usagers que nous sommes, d'une simplification

de la collecte de nos déchets. Au moment où vous lisez ces lignes, le Sydeval, Syndicat dont nous dépendons concernant la collecte des ordures ménagères, a entrepris sa grande opération de communication sur ce changement. Mais nous restons à votre disposition pour vous accompagner.

- Compostage des déchets organiques : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les déchets organiques ne devront plus être déposés dans votre sac poubelle de déchets ménagers. Ils devront être compostés dans un récipient réservé à cet effet. Nous reviendrons sur ce sujet en temps utile pour vous exposer la mise en application de ce compostage.

### 3. Perspectives :

- Répartition du volume des déchets ménagers : La collecte multi matériaux et le compostage de nos déchets organiques vont diminuer de manière sensible le volume des déchets contenus dans nos poubelles de ménage. Des études pratiques effectuées en France montrent que la collecte multi matériaux et le compostage des déchets organiques diminuent chacun le volume des déchets ménagers de 30%. A l'horizon de 2024, le volume de nos poubelles de ménage ne représentera plus que 40% du volume actuel. Et ceci aura des conséquences au niveau de la collecte soit en PAV, soit sur les plateformes de tri.

- Implantation des futurs conteneurs de PAV et évolution des plateformes de tri : Les bacs roulants de PAV seront remplacés dans le futur par des conteneurs de 3000 L ou 5000 L, enfouis, semi-enfouis ou en colonnes. Leur achat et le coût du génie-civil pour leur implantation seront financés par la CC4R. Leur nombre et le lieu de leur implantation sont en cours d'étude dans notre commission Urbanisme. Plateforme de tri de Chez Pierruz : située actuellement au carrefour de la route de La Tour (D200) et de la route de Cenoche, elle est appelée à migrer au croisement de la route de La Tour et de la route de Larsenex où elle sera associée à l'arrêt de bus ProximiTi, dont nous améliorerons la sécurité par rapport à l'actuel (voir sur le plan).

*Info complémentaire : depuis le 9 novembre 2022, la déchetterie de Fillinges est fermée et remplacée par une nouvelle installation située aux Tattes sur la commune de Peillonex, mais accessible depuis Viuz-en-Sallaz.*

Gabriel Mossuz



Vie

DU VILLAGE

# CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Depuis février 2021, un correspondant de presse pour le quotidien régional Le Dauphiné Libéré demeure sur la commune.

Le correspondant local de presse (CLP dans le jargon journalistique) n'est pas salarié du média, mais un travailleur indépendant et attiré. Il fait le lien entre les acteurs locaux et la rédaction en rapportant les nouvelles « ordinaires » ou « extraordinaires » du territoire sur lequel il est le représentant permanent du journal.

Le CLP est « les yeux et les oreilles » du journal en alimentant les pages qui font l'intérêt de la presse locale. Il choisit librement ses sujets d'articles qui ne peuvent lui être imposés ni par la rédaction ni par les pouvoirs publics.

Pour information, le bureau local du Dauphiné Libéré est situé à Annemasse et les articles concernant notre commune sont publiés dans l'édition Grand Genève, Chablais, Ain.

Vincent Métral participe ainsi à la vie publique locale en s'efforçant de faire connaître l'actualité tholoméenne.

Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association, n'hésitez pas à vous manifester auprès de lui pour faire connaître vos activités, manifestations, témoignages ou tout autre sujet que vous souhaitez partager publiquement à travers la presse écrite régionale.



Vincent Métral, lieu-dit Romblaz d'en haut

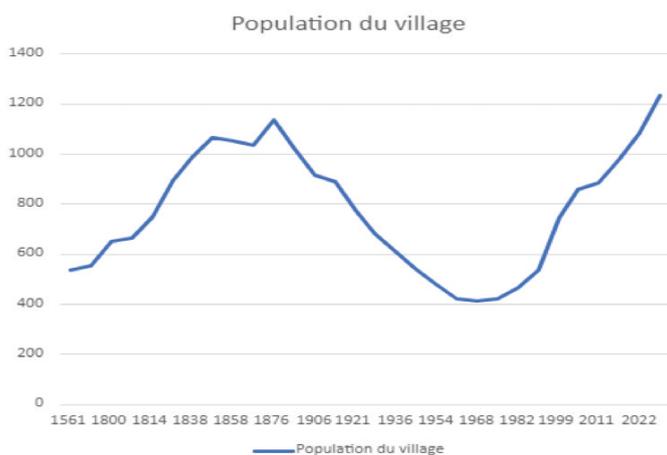
06 07 88 02 33

v.metr@hotmai.com



## SAINT-JEAN AU FIL DES SIÈCLES, UN VILLAGE QUI BOUGE

Au fil des ans, au fil des siècles, notre village a changé de visage. Les habitudes se modifiant au gré des évolutions technologiques, la population s'est déplacée, désertant à certaines périodes notre joli village.



Après un pic de population en 1876, une forte diminution est constatée jusque dans les années soixante. En cause, un probable souhait des plus jeunes générations de se rapprocher des villes pour y trouver du travail. Mais aussi la succession des deux Guerres Mondiales, dont la première a causé le décès de 50 tholoméens.

En même temps que cet exode de population, ce sont les commerces, les cafés qui disparaissent peu à peu de la commune. Saint-Jean, qui était avant une commune très dynamique avec ses nombreux établissements, devient de plus en plus calme, parfois qualifiée de "cité dortoir".

A partir des années soixante-dix, un vent nouveau souffle sur la commune, apportant avec lui une nouvelle population. Les enfants du pays reviennent, le village séduit aussi de nouveaux habitants. Sa position centrale, à la fois protégée de l'agitation de la ville, mais à proximité de pôles dynamiques en fait un village où il fait bon fonder sa famille. Et ainsi, peu à peu, les maisons rouvrent leurs volets, le village se repeuple et retrouve un nouveau dynamisme.

Aujourd'hui, en 2022, avec une population de 1085 habitants, Saint-Jean est plus vivant qu'il ne l'a été depuis longtemps. Et à moyen terme, de nouvelles familles arriveront, venant remplir les rangs de notre école, de nos nombreuses associations, et, qui sait, peut-être insuffler l'installation de nouveaux commerces ?

Pour nous, il est très agréable de voir notre village vibrer grâce au dynamisme de sa population.

Sabrina Ancel

## ASSOCIATION PÉRISCOL



Créer une garderie périscolaire il y a 25 ans, dans notre milieu rural, était un projet ambitieux.

Bon nombre d'habitants natifs de Saint-Jean ne comprenaient pas l'utilité d'une telle structure et remettaient en cause le bien-être de l'enfant, qui devait supporter un temps périscolaire

en plus des heures de classe. Cette question se pose encore aujourd'hui, dans des mesures différentes : ce n'est plus la place de la femme au foyer qui est au centre du débat, comme il y a 30 ans, mais l'amplitude horaire de nos chères têtes blondes. Nous l'avons vu avec la réforme du rythme scolaire (de 5 jours à 4 jours,

la mise en place et l'arrêt des TAP (temps d'activités périscolaires) ...).

Dans ce contexte, 5 mamans de Saint-Jean, voyant la population augmenter dans notre village, mais pas le nombre d'assistantes maternelles, ont monté un projet de garderie périscolaire qu'elles ont présenté au conseil municipal en 1996. A cette époque, dans le canton, plusieurs garderies périscolaires avaient déjà vu le jour. Des bulletins sont distribués dans les boîtes aux lettres pour évaluer les besoins dans les différentes familles tholoméennes.

Le conseil municipal, avançant les arguments précédemment mentionnés, a refusé de porter la gestion de ce projet. Ces mamans ont donc créé une

association au début de l'année 1997 : Périscol. On peut, à ce jour, avoir une pensée reconnaissante pour Mme Delerue (à l'époque Madame Donot), Mme Luiset, Mme Née, Mme Golay, Mme Gategno. Leur association comptait un membre d'honneur : Monsieur Thierry Bérard, conseiller municipal.

Pour la gestion de cette garderie, une personne était embauchée pour le matin et le soir. Des parents venaient aider à tour de rôle. Christiane Monet-Vidonne a ainsi été la première employée de Périscol pendant plusieurs années.

La municipalité prêtait la salle de l'ancienne cantine et avait mis à disposition un peu de rangement dans la salle borgne.

Les parents soutenaient le projet en donnant de leur temps, des jouets et en participant aux nombreuses actions nécessaires à la tenue du budget. L'association ne fonctionnait qu'avec des subventions, les cotisations des familles et les bénéfices des ventes (objets fabriqués, vente de vin de producteur, stand lors de la fête de l'école...).

### Laissons-nous nous téléporter dans le temps, 25 ans plus tard...

Aujourd'hui, plus de 60 familles sont inscrites à "la" Périscol, soit 91 enfants.

Chaque jour, jusqu'à 52 enfants peuvent être accueillis, car 3 animatrices sont embauchées par l'association (Marie-Jo Moreira, Camille Déturche, Paola Dos Santos).

A présent, l'accueil des grands et des petits est séparé pour mieux respecter les besoins des enfants : Marie-Jo Moreira accueille les enfants de maternelle, Camille Déturche et Paola Dos Santos encadrent les enfants de primaire du CP au CM2.

Les locaux n'ont pas beaucoup changé, mais sont maintenant exclusivement utilisés par l'association (l'ancienne cantine et le préfabriqué).



Le bureau de l'association est tenu par 5 bénévoles : Stéphane Wayne (président), Christophe Canipelle et Alexandre Chauvet (trésorier et vice-trésorier), Marjorie Tourtoy et Ghislain Messenger (secrétaire et vice-secrétaire).

Comme à l'origine, l'association vit des subventions de la mairie et des actions de financement mises en place. En effet, la fête de la musique, la vente de vins et de champagnes à Noël et la buvette du marché complètent les cotisations des parents et leur participation horaire.



### Et l'avenir ?

Le bureau actuel est en souci pour le recrutement de 2 ou 3 animatrices pour l'année scolaire prochaine. Il lui est difficile d'être bénévole et de voir l'Assemblée Générale boudée par les bénéficiaires.

Leur motivation reste toutefois importante pour faire vivre "La" Périscol dont la nécessité n'est plus à démontrer.

Sandrine Collavet  
avec l'aide précieuse de Nathalie Delerue  
et du bureau actuel de la Périscol

## REPAS DES ANCIENS

DU 18 SEPTEMBRE 2022

Cette année, le CCAS de Saint-Jean de Tholome avait décidé d'avancer la date du traditionnel repas des anciens, qui a eu lieu le 18 septembre. A cette occasion, c'est plus d'une quarantaine de nos aînés qui ont répondu présents à l'invitation pour cette journée qui se passe toujours dans la bonne humeur.



L'événement a commencé par un apéritif de bienvenue, où nos anciens ont pu rencontrer les élus de la commune. Ensuite après le mot d'accueil de Mme le maire, nos anciens ont pu passer à table et ils ont pu apprécier, de nouveau, le repas préparé par la société Mieusset, fidèle à la commune de Saint-Jean de Tholome depuis plusieurs années et dont le professionnalisme est toujours apprécié.



Cette année, le CCAS avait décidé de choisir une animation particulièrement spectaculaire et qui ne laisserai pas indifférent nos aînés. Cette prestation a été réalisée par un duo avec une chanteuse et un chanteur qui a proposé un accueil en chanson pendant l'apéritif, puis a organisé une petite animation musicale pendant le repas avec la participation de nos aînés. Pour finir par une partie dansante.



La journée s'est terminée par la traditionnelle remise de bouquets de fleurs, tout d'abord, à la doyenne de la journée, Jeannine Zortéa, puis à toutes nos aînées, puis par une visite à l'hôpital de la Tour, à la doyenne de la commune, Marie-Louise Métral.



Merci à nos aînés d'avoir répondu présents et merci à la commission CCAS pour son engagement qui ont permis la réussite de cette journée.

Philippe Maurice-Demourieux





## DES NOUVELLES DU PEDIBUS



Durant l'année scolaire 2021-2022, un projet PEDIBUS a été initié intégralement par les élèves de la classe de CM1-CM2 soucieux d'agir à leur niveau pour la planète en limitant la consommation d'énergie fossile et ayant l'envie d'emprunter les sentiers de Saint-Jean.

L'objectif de ce projet était donc d'aller à l'école à pied en compagnie de camarades de classe sous la responsabilité de parents bénévoles.

Après de nombreux échanges, réflexions sur les modalités d'organisation, les itinéraires à emprunter, un groupe d'élèves a présenté le projet à la commission enfance de la mairie de Saint-Jean. Celle-ci a souligné le sérieux de la présentation et l'ambition du projet. Leurs avis ont été plus que favorables et la mairie a apporté une aide logistique, notamment sur le débroussaillage des sentiers empruntés.

La 1<sup>re</sup> sortie «test» a donc été réalisée le jeudi 2 juin 2022, au matin. Les trajets se sont déroulés en toute sécurité, les accès étaient dégagés et les itinéraires adaptés. Tous les enfants en chasuble fluo sont arrivés à l'heure au portail de l'école. La météo a été clémente durant le trajet ce jour-là. Les routes empruntées étaient calmes à l'heure où le PEDIBUS a circulé, et les enfants ont bien respecté le code de la route. Ils ont apprécié descendre à pied avec leur cartable, et aller à la rencontre de leurs camarades sur le chemin. Le climat de classe a même été très serein et studieux durant la matinée (plus qu'à l'habitude selon l'enseignante).

Suite à ce 1<sup>er</sup> essai, un bilan a été réalisé avec des améliorations à prévoir et des horaires à modifier. Les élèves ont également proposé de reconduire ce PEDIBUS en le proposant aux élèves de l'élémentaire (CP au CM1 des autres classes). En effet, les petits frères et sœurs des CM1-CM2 « seraient bien partis avec eux » pour ce 1<sup>er</sup> essai.

La seconde sortie s'est donc déroulée le jeudi 30 juin 2022. Et ce sont environ 65 élèves qui, grâce à de nombreux parents enthousiastes et motivés, se sont rendus à l'école dans la bonne humeur. Tous les groupes sont arrivés à l'heure, en sécurité et avec beaucoup d'excitation devant cette expérience vécue collectivement.

Dans un futur proche, le souhait des élèves est de reconduire le PEDIBUS en le proposant de manière mensuelle, voire hebdomadaire, mais aussi de pouvoir obtenir des chasubles de sécurité, et de mettre en place des panneaux qui marqueraient les arrêts.

La classe de CM1-CM2 remercie encore les adultes du village pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce projet, et espère que le PEDIBUS de Saint-Jean pourra prospérer dans le futur.

Mathilde Vervust, enseignante



## DÉCOUVERTE MUSICALE POUR LES CLASSES D'AURÉLIE ET MÉLANIE

Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé au Novembre musical des Voirons, qui met en avant la musique classique et le jazz.

Après la mise à l'honneur des instruments à vent avec Gabriel Pidoux l'an dernier, c'était au tour des instruments à cordes pour cette nouvelle édition.

Notre collègue à la retraite est venue plusieurs fois à l'école pour prendre les enfants par petits groupes afin de les préparer à l'écoute : découverte des instruments et des artistes, développement de l'attitude de spectateur et d'écoute.

Bien que le spectacle ait eu lieu le dernier samedi des vacances, certains parents ont joué le jeu et c'est avec plaisir que nous avons retrouvé les enfants pour partager ce moment musical de qualité.

Grâce à notre contact, les élèves étaient assis devant, au plus près des musiciens qui ont fait preuve de beaucoup de pédagogie pour faire découvrir leurs instruments : violon, alto et violoncelle.

Artistes comblés d'avoir de jeunes oreilles à leur écoute !



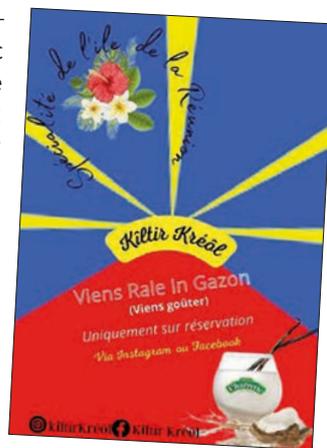
# KÎLTIR KRÉÔL, UN TRAITEUR RÉUNIONNAIS À SAINT-JEAN

Vous les avez peut-être vus sur le marché de Noël de Saint Jean le 3 décembre, et avez peut-être même goûté à leurs plats faits maison. Nous avons choisi de mettre un peu de soleil dans cette édition hivernale du bulletin municipal d'hiver en vous présentant Kîltir Kréôl, le nouveau traiteur réunionnais installé à Saint-Jean.

## UNE OFFRE TRAITEUR QUI INVITE AU VOYAGE

Installés comme traiteur ambulant et événementiel Ludovic et Justine proposent une large gamme de plats venus tout droit de l'île de la Réunion. Sur les marchés et festivals, mais aussi pour les événements familiaux, ils concoctent avec soin les meilleures spécialités de l'"île intense".

Intense comme sa gastronomie, que vous pouvez découvrir ou redécouvrir chaque vendredi et samedi grâce aux diverses recettes proposées. Un rayon de soleil dans votre assiette, avec ou sans piment, et bien sûr accompagné de verre de célèbre Punch Réunionnais !



## LE GOÛT DE LA RESTAURATION, DEPUIS LONGTEMPS

Si Justine et Ludovic sont nouveaux habitants à Saint Jean et démarrent leur activité de traiteur réunionnais, ils n'en sont pas à leur coup d'essai. Originaires de l'île de la Réunion, ils sont également tous les deux dans le milieu de la restauration depuis de nombreuses années. C'est d'ailleurs en parallèle de leurs emplois qu'ils montent leur offre de traiteur.

Le projet final ? Monter un foodtruck pour déambuler plus facilement d'un événement à l'autre et proposer une petite offre d'épicerie réunionnaise. Un joli complément à l'offre de traiteur qui permettra aux aficionados de la gastronomie réunionnaise de se faire plaisir au quotidien.

Un beau projet comme on aime en voir sur la commune, nous souhaitons toute la réussite possible à Ludovic et Justine.

Sabrina Ancel

f Kiltir Kréôl et Instagram KiltirKréôl



A partir du 6 janvier, retrouvez Kiltir Kréôl aux côtés de Squadra Willy et des Doigts Sucrés le vendredi soir, place de l'Alpestre.



# OUVERTURE DE LA NOUVELLE DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE VIUZ-EN-SALLAZ/PEILLONNEX



## Une nouvelle déchetterie sur le territoire intercommunal

Depuis le mercredi 9 Novembre 2022, une nouvelle déchetterie a ouvert ses portes sur la zone d'activité économiques ZAE des Tattes localisée sur les communes de Viuz-en-Sallaz et de Peillonex. Ce nouvel équipement est venu remplacer la déchetterie de Fillinges, devenue obsolète, qui a fermé ses portes définitivement le lundi 07 Novembre à 19H00.

Avec ses 12 quais de déchargement, la déchetterie de Peillonex accueille dans les meilleures conditions, les usagers des 11 communes de la Communauté de Communes des 4 Rivières. A l'image du site de Saint-Jeoire, la déchetterie de Viuz-en-Sallaz - Peillonex permet la valorisation des déchets verts, les encombrants, les métaux/ferrailles, le bois, les gravats et plâtres, les pneus, les cartons, l'électroménager, les écrans, les batteries, les meubles et literies ou encore, les déchets ménagers spéciaux (huiles, peinture, radiographie, piles, lampes et néons), etc.

## Accès

La déchetterie est située derrière le bâtiment SRB dans la zone d'activités économiques de Viuz-en-Sallaz. Prendre la RD12 entre Cénoche (Peillonex) et le rond-point du supermarché Casino (Viuz-en-Sallaz).

Cette déchetterie est munie d'un contrôle d'accès qui permet d'identifier les usagers du territoire. De ce fait, lors de votre premier passage, vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour récupérer votre badge d'accès. Si vous êtes déjà en possession d'un badge, celui-ci vous permet déjà d'accéder aux 2 déchetteries !

## Horaires et jours d'ouverture

Les horaires restent inchangés :

### HIVER

#### DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU 28 OU 29 FÉVRIER

Lundi	13 h00 - 16 h20
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h00 - 16 h20
Jeudi	13 h00 - 16 h20
Vendredi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 16 h20
Samedi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 16 h20
Dimanche	Fermée

### ÉTÉ

#### DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 30 NOVEMBRE

Lundi	13 h00 - 18 h50
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h00 - 18 h50
Jeudi	13 h00 - 18 h50
Vendredi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 18 h50
Samedi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 18 h50
Dimanche	Fermée

📍 1038 rue de l'industrie  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
☎ 04 50 31 46 95  
✉ responsable.2d4r@gmail.com



## LA SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et conformément à la nouvelle réglementation, les habitants sont amenés à déposer tous les emballages (plastique, aluminium, carton, etc.) et tous les papiers dans un même conteneur, de couleur jaune. Il s'agit de simplifier le tri en collectant l'ensemble des emballages. Cette nouvelle consigne de tri doit permettre de collecter plus de 3kg d'emballages par habitant et par an. Autant de déchets qui seront recyclés !

### En quoi ça consiste ?

La simplification du geste de tri consiste à étendre les règles de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors comme les films plastiques, les pots, les barquettes, les tubes de dentifrice ou les sachets plastiques. A cela s'ajoutent dorénavant les petits emballages comme les dosettes de café en aluminium, les couvercles des pots ou encore les capsules. Sur notre territoire, les règles de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et aux flacons.



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les 64 points de tri sélectif vont être tous transformés de manière à respecter cette nouvelle consigne de tri. A partir de 2023, deux seuls containers de tri resteront en service, le tri du verre de couleur verte et le tri des emballages de couleur jaune.

SYDEVAL

☎ 04 50 98 43 14 - 🌐 [www.sydeval.fr](http://www.sydeval.fr)



## FRANCE SERVICES, UN SERVICE PUBLIC PRÈS DE CHEZ VOUS !



L'espace France Services Saint-Jeoire - 4 Rivières est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> février 2022 dans le centre de Saint-Jeoire-en-Faucigny. Ce nouveau service de proximité donne accès aux principaux organismes de services

publics de l'État, regroupés dans un lieu unique, avec le cofinancement de la commune de Saint-Jeoire et de l'intercommunalité des 4 Rivières. Ce lieu d'informations se veut au plus proche des attentes de la population, en remettant l'humain au centre des échanges avec l'administration ! France Services constitue également un lieu de co-working permettant de travailler à proximité de son domicile.

Un nouveau lieu d'accueil France Services s'est installé sur la commune de Saint-Jeoire à destination des habitants de la CC4R. Il s'agit d'un lieu d'information et d'accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : ce lieu est situé au cœur de la CC4R, à proximité des services sociaux

du département et accessible par transport en commun (PROXIMITI lignes C et G). Les 2 agents accueillent dès à présent les usagers de Saint-Jeoire et des 10 autres communes de la CC4R, pour des démarches du quotidien au sein d'un guichet unique.

Cet espace met à disposition des usagers, des ordinateurs en accès libre afin de permettre la conception de son Curriculum Vitae, la rédaction de lettres de motivation au format numérique ou tout simplement, la création des boîtes de messagerie électronique. Enfin, France Services abrite un espace de coworking accessible sur RDV, permettant aux habitants de travailler à proximité de leur domicile tout en évitant des déplacements longs et exténuants.

MAISON FRANCE SERVICES - St Jeoire

📍 82, place Germain Sommeiller

🕒 Le lundi : de 13h30 à 17h. Du mardi

au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

☎ 09 53 89 58 06

✉ [fs.saintjeoire@faucignymontblanc.com](mailto:fs.saintjeoire@faucignymontblanc.com)



## UNE GESTION DÉLÉGUÉE DES 5 CRÈCHES RECONDUITE POUR 5 ANS

La communauté de communes a reconduit sa confiance à la société LA MAISON BLEUE pour gérer et exploiter les 5 crèches du territoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 5 ans. Au total, cela représente 144 places proposées aux familles du territoire, ouvertes de 7h à 19h. Un service nécessaire pour conjuguer vie professionnelle et vie familiale !



Les élus des 4 rivières ont reconduit un contrat de délégation de service public avec La Maison Bleue, société spécialisée dans la gestion de crèches en France. Le contrat d'une durée de 5 ans concerne les crèches de Viuz-en-Sallaz (2 établissements), de Fillinges, de Saint-Jeoire et d'Onnion.

En complément de la participation des familles utilisatrices des établissements, la Caisse d'Allocation Familiale de Haute-Savoie apporte son concours financier à hauteur de 1,18 million d'euros par an. La Communauté de communes et les communes membres contribuent à hauteur de 700 000 euros en moyenne chaque année pour le bon fonctionnement et l'équilibre financier de ces établissements.

Ce partenariat va conduire à une modification du règlement de fonctionnement avec de nouveaux critères d'admission en crèches et un nouveau portail pour gérer les préinscriptions. De plus, 3 commissions d'attribution des places seront organisées durant l'année 2023 :

- La prochaine commission d'attribution des places se tiendra en février 2023, la date limite de dépôt des dossiers de demande de préinscription est le 27 janvier 2023 ;

- Une seconde commission sera organisée en mai avec une date limite de dépôts de dossiers au 21 avril 2023 ;
- La dernière commission sera organisée en octobre 2023.

Pour aider les familles en recherche de modes de gardes, deux réunions d'information à destination des familles ou futures familles seront organisées sur le territoire :

- le mercredi 11 janvier 2023 - 20h00 Salle du Môle à Fillinges ;
- le mercredi 12 avril 2023 - 20h00 dans un lieu à définir.

Au final, ce sont donc 144 berceaux proposés aux familles du territoire pour l'accueil de très jeunes enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Ces places en mode collectif s'ajoutent à l'offre existante, notamment l'accueil chez les assistants maternels et les places disponibles dans les 3 micro-crèches du territoire sur Fillinges, Marcellaz et Saint-Jean de Tholome.

Enfin, afin de satisfaire la demande croissante de garde d'enfants, les élus réfléchissent à la construction de nouveaux établissements avec un projet communal de Maison d'Assistants Maternels sur Peillonex et une Micro-crèche publique sur Faucigny. D'autres projets sont envisagés dans le futur comme la construction d'une nouvelle crèche sur Onnion.



# UN RELAIS PETITE ENFANCE POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS



*A partir du diagnostic petite enfance rédigé en 2019, la Communauté a choisi de développer un service aux familles et aux accueils individuels : le Relais Petite Enfance (RPE). Ce service itinérant a pour but d'accompagner et d'orienter les familles ou futures familles dans leurs recherches et démarches de modes de garde collectif ou individuel. Il sert aussi de structure ressource pour les professionnels de la garde individuelle, notamment les assistant(e)s maternel(le)s ou gardes à domicile.*

Les missions de ce RPE consisteront à informer et à accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde, soit pour de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile, MAM), soit pour de l'accueil collectif (crèches et micro-crèches).

En dehors des familles, ce nouveau service doit également accompagner et valoriser les professionnel(le)s du territoire, notamment en :

- Offrant un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels ;
- Contribuant à la professionnalisation de l'accueil individuel et en promouvant la formation continue ;
- Luttant contre la sous-activité subie par les assistants maternels et le manque d'attractivité du métier.

Afin d'être au plus proche des usagers, ce service sera itinérant sur tout le territoire en proposant notamment des ateliers ou animations entre professionnels et enfants afin de favoriser la socialisation de ces derniers.

Service Petite Enfance - Communauté  
de communes des 4 rivières  
📍 28, chemin de la Ferme Saillet  
74250 Fillinges  
☎ 04 50 31 68 10  
✉ petite-enfance@cc4r.fr



## UN FESTIVAL PLEINE LUNE / PLEIN JOUR À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL



*Cette année encore, l'allégresse du festival « Plein Jour / Pleine Lune » a su ravir les spectateurs du territoire. Accessible, gratuit et intergénérationnel, il a marqué la saison estivale des 11 communes. Une édition 2022 qui a mêlé émotions individuelles et rencontres entre habitants !*

Ainsi, les 11 communes ont accueilli les performances artistiques offertes à la population pour des journées ou soirées dans des lieux atypiques et singuliers. Qu'il s'agisse du concert rap de SCYLLA à Fillinges le 17 juin ou du spectacle féerique de la compagnie NARANJAZUL le 12 août au lac du môle, une multitude d'événements ont été promus, bien que cette fois-ci tournés davantage vers les publics jeunes et intergénérationnels ; dont l'intérêt fut notoire avec plus de 2000 participants pour cette édition.

2018 a été le lancement de ce festival intimiste et éclectique dont la volonté première fut de lier culture et lieux remarquables. D'abord pensé pour valoriser le Château de Faucigny, le Festival a été l'occasion d'amener la culture là où on ne s'y attendait pas, de la faire vivre et de la rendre accessible à ceux qui en sont souvent éloignés. La gratuité est un facteur clé ainsi que la résonance avec la poésie de l'endroit dans lequel évoluent les habitants des Quatre Rivières.

Par le truchement de ces lieux emblématiques, incongrus parfois, les arts ont su trouver leur place au sein de ce territoire rural et verdoyant. Certes, château et lac continuent d'accueillir des prestations envoûtantes, mais à ces derniers se sont ajoutés d'autres places, monts, meulrières, forêts... pour arriver en 2022 à un véritable rayonnement territorial.

En effet, pour cette 5<sup>e</sup> édition du festival, des Pleins Jours ont accompagné les Pleines Lunes pour donner vie à 11 spectacles gratuits, proposés durant quatre mois dans les différentes communes du territoire. Cette édition a souhaité insuffler un élan culturel, de légèreté mis à mal ces deux dernières années.



### Évolution du festival et du budget pour son organisation

2018	2019	2020	2021	2022
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 évènements</li> <li>• 460 personnes</li> <li>• 19 166€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 évènements</li> <li>• 900 personnes</li> <li>• 19 100€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 évènements (COVID)</li> <li>• 440 personnes</li> <li>• 13 011€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 évènements</li> <li>• 800 personnes</li> <li>• 23 000€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 évènements (grand concert)</li> <li>• 2 150 personnes</li> <li>• 56 000€</li> </ul>



## SOLHANDISEP



L'association Haut les Cœurs Solhandisep a fêté ses 20 ans en 2022. Créée en 2002 par Mme Jocelyne Cam/Krigier avec les familles Tramoni, Gros et Gentina de Saint-Jean, elle propose des sorties de loisirs (cinéma, restaurant, concerts, ski, belotes, ballades...) aux personnes en situation de handicap de la CC4R en compagnie de bénévoles grâce à un bus adapté au transport des fauteuils roulants.

Depuis 20 ans, 25 personnes ont bénéficié de nos actions, plus de 500 sorties ont été organisées et 12 semaines de vacances en Bretagne, Auvergne, Alsace, dans le Midi, dans des gîtes ou des campings ont eu lieu.

L'association tient à remercier les municipalités, associations, entreprises et toutes les personnes qui nous ont aidé et en particulier Mr Jean-François Favrat qui a organisé de nombreuses manifestations avec sa fidèle équipe de sponsors et de bénévoles, pour récolter les fonds qui nous ont permis de renouveler notre bus en 2016. Le dernier concours de pétanque a été organisé en Juillet à Saint-Jean et nous remercions la municipalité de nous avoir prêté le terrain et les locaux nécessaires.

Notre action se poursuit : alors, si vous êtes en situation de handicap ou si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter.



Nathalie Carrier (Présidente)

☎ 06 81 90 46 01 (le soir)

✉ solhandisep@outlook.fr

f Solhandisep

## TOUT CONTE FAIT !

Les conteurs du Môle sèment toujours leurs histoires au gré du temps et des demandes.

L'année 2022 a été à nouveau riche en tours de contes dans notre belle région : des histoires sur le thème de l'hiver ou de la montagne, pour les petites ou grandes oreilles, des gourmands ou encore plein de couleurs.

Après une interruption de 2 ans, nous avons été heureux de reprendre enfin nos traditionnels contes de Noël à Saint-Jean le samedi 10 décembre.

Les conteurs du Môle remercient chaleureusement leur public pour leur fidélité et se réjouissent de les retrouver très prochainement pour de nouvelles aventures.

✉ conteurs.du.mole@gmail.com

🌐 www.lesconteursdumole.art

f conteursdumole



## QUOI DE NEUF À LA PERISCOL ?

«L'association « Periscol » organise depuis 1998 la garde périscolaire des enfants de l'école de la petite section jusqu'au CM2.

Le bureau se compose de parents d'élèves bénévoles et d'une équipe de trois animatrices professionnelles pour encadrer les enfants dans l'enceinte même de l'école de 7h à 8h15 le matin et de 16h15 à 19h le soir.



Depuis la rentrée scolaire, le bureau a été renouvelé, l'équipe est désormais constituée de 5 personnes.

Au niveau des animatrices, Paola et Camille gèrent chacune un groupe d'élémentaire et Marie-Jo, pilier de l'association, s'occupe quant à elle de l'accueil des maternelles.

Nous vous remercions par avance pour vos participations aux événements que nous organisons, cela nous permet de faire perdurer l'association ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la fête de la musique le 16 juin 2023

Très belles fêtes de fin d'année à tous !»

✉ [periscoldestjean@gmail.com](mailto:periscoldestjean@gmail.com)



## LES P'TITS POUSETS, NOUVELLE VENUE SUR LA COMMUNE

L'association Les P'tits Pousets a rejoint Saint Jean de Tholome en Juin 2021 pour s'installer au lieu-dit La Biollaz, à la «Maison des Écureuils» !

Ce Club Nature propose plusieurs types d'activités, toutes ayant pour but de recréer du lien avec la nature environnante, observer et approfondir nos connaissances de la faune et flore locale, comprendre notre environnement, s'y sentir relié harmonieusement et apprendre à le respecter...

Pour cela, une équipe de 7 animatrices nature, ayant différents profils et formations complémentaires, accueille une quinzaine d'enfants instruits en familles, de façon hebdomadaire, les lundis et mardis en journées complètes, durant l'année scolaire.

L'équipe propose également des Ateliers Nature à vivre en famille (parents/enfants) un mercredi après-midi sur 2, sur différents sites, à Saint Jean de Tholome principalement bien-sûr mais également en Vallée Verte. Des ateliers ponctuels sont aussi proposés, à thèmes, durant les vacances scolaires...

D'autres activités, faisant appel à des intervenants extérieurs, assurent des activités artistiques et manuelles. Des ateliers «Philo des Bois» pour les enfants, des Cafés de Parents, des ateliers de fabrication de tambours Amérindiens, des contes... Etc !

Enfin, le Club Nature et ses animatrices aiment à célébrer ensemble les changements de saisons et autres fêtes

aux symboliques importantes... Célébrations dont la renommée attire de plus en plus de monde ! La prochaine célébration sera celle du Solstice d'Hiver, prévue le Mercredi 21 décembre.

Mais l'association Les P'tits Pousets, c'est aussi une Ferme Maraîchère Pédagogique en création !

En effet, un maraîcher œuvre à temps plein sur le site pour mettre en œuvre un potager luxuriant en bio-dynamie, où pourront bientôt être mis en place des ateliers d'apprentissage du potager, de la permaculture et de la connaissance du vivant alimentaire...

Des Marché Artisanaux et Locaux mensuels ont déjà vu le jour cette année, pour créer du lien auprès de la population et faire connaître ces projets ! Tout en complétant avec cohérence et respect, l'offre déjà en place du Marché des St Jean d'Ici !

Coeur'dialement,

Maïlys Mugnier

☎ 06 83 56 24 84 (Maïlys Mugnier)

✉ [asso.lesptitspoucets@gmail.com](mailto:asso.lesptitspoucets@gmail.com)

🌐 <https://lesptitspoucets.wixsite.com/site>



## PLUME ET PERCE-NEIGE GRANDIT

Cette année scolaire est entrée dans l'automne avec la douceur d'une brise légère.

Nos enfants ont grandi et les plus petits se sont frayés un chemin dans la grande découverte de l'école.

Avec les couleurs de l'automne et la douceur ce bel été indien, l'association Plume et Perce-Neige s'est, elle aussi, laissée porter par la brise, ouvrant ses différents espaces tous les mardis de 16h15 à 17h30 (sauf vacances scolaires et jours fériés).

Nous comptons aujourd'hui de plus en plus de membres, pour notre plus grand bonheur.

Dès que le temps s'y prête, nous partageons notre goûter autour des tables de pique-nique. Les enfants peuvent profiter des ballons, de jeux de construction, des raquettes, de craies... et de la rampe de vélo que nous leur mettons à disposition.

Cette année, il nous tenait à coeur de participer aux actions d'octobre rose et novembre bleu.



Pour cela, les enfants, petits et grands, ont fabriqué de superbes créations, qui flottent aux caprices du temps, bien accrochés aux branches des arbres, depuis le début du mois d'octobre. D'abord du rose, puis du bleu...

Et puis nos idées ne s'arrêtent pas là !

Bientôt nous vous proposerons d'autres activités - ateliers - rencontres : tantôt autour de jeux de table ou tantôt des ateliers bricos afin de décorer les abords de l'école pour l'arrivée des fêtes.



Notre association grandit, quel bonheur !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux, pour partager des moments conviviaux ensemble.

Toute personne de notre village peut venir nous rejoindre.

Il n'y a pas de limite d'âge, il faut simplement être Tholoméen.

Pour Plume et Perce-Neige,  
Barbara Luncker, Présidente.

✉ [plumeetperceneige@gmail.com](mailto:plumeetperceneige@gmail.com)



\*La décoration a été réalisée par Plume et Perce-Neige et par les enfants de la Periscol ensemble.

## LES SAN DIANNIS CONTINUENT DE SE RETROUVER

Malgré la Covid, le club des San-diannis, avec l'accord de son comité, a maintenu tant bien que mal ses réunions à la salle de Saint de Jean de Tholome.

Le premier mercredi de chaque mois, les membres, restés fidèles au club, se retrouvent donc pour un moment de convivialité. Chaque année, une sortie

dans un restaurant regroupe tous les membres autour de la même table où règnent la gaieté et la bonne humeur.

Nous espérons tous que de nouveaux membres viendront bientôt grossir notre club pour partager avec nous ces bons moments

Jean-Pierre Grosjean, le Président

## SOU DES ECOLES



*Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise des manifestations tout au long de l'année afin de financer les projets culturels, sportifs des équipes enseignantes : bus, ski, voyages...*

L'assemblée générale du 15 septembre 2022 a réuni une quinzaine de parents et a renouvelé le bureau suivant : Didier Juillard (Président), Alice Pugin (Vice-présidente), Raphaëlle Gigon (Trésorière), Elodie Bigot (Trésorière adjointe) et Jessica Letellier (Secrétaire).

Lors de cette AG, nous avons tenu à remercier notre ancienne présidente Laure Mainetti et notre précédent secrétaire Christophe Crombez pour toutes leurs années passées au sein du sou.

Nous leurs souhaitons le meilleur pour leur avenir personnel et une bonne continuation.



Le samedi 15 octobre 2022 nous avons fait notre Fête de l'automne dans sa configuration avant covid avec buvette et animations sur place. Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les participants à cette fête qui ont permis un excellent déroulement et une belle ambiance lors de ce rassemblement convivial !

**Pour continuer de contribuer aux succès de nos fêtes, nous vous donnons d'ores et déjà les dates de 2022/2023 :**

- Vente de calendriers (à la mairie au prix de 5€)
- Vendredi 03 février 2023 : Vente de Choucroute à emporter
- Dimanche 2 avril 2023 : Chasse aux Œufs du Sou
- Samedi 13 mai 2023 : Vente de fleurs et de plantons sur commande
- Samedi 24 juin 2023 : Fête de l'école

En attendant de se croiser à nos manifestations, nous souhaitons remercier tous les acteurs locaux et extérieurs qui nous permettent de continuer à offrir un cadre si particulier à nos enfants dans notre école.

Nous remercions le conseil municipal, les agents municipaux, le corps enseignant, le Département et la Région ainsi que tous les parents et citoyens de Saint Jean de Tholome et de ses environs qui font vivre notre belle commune et association.

Le sou vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, entourés des vôtres et une très bonne année 2023.

f Sou des Ecoles Saint Jean de Tholome





Vie

ASSOCIATIVE

## 2<sup>E</sup> ÉDITION DES RAT'ED'BOIS POUR DRÉ DANS L'PENTU

Le 19 Novembre dernier, le comité des fêtes de Saint-Jean a organisé la 2<sup>e</sup> édition de sa fête des Rat'ed'bois.

7 jolies créations en bois et matériaux naturels se sont côtoyées lors du concours organisé pour l'occasion. Le gagnant : Le "Tricéra - Top" d'Aline, Silio et Anis. Félicitations à eux et merci à tous les participants !

Plus qu'un concours, la fête des Rat'ed'bois c'est un moment de convivialité. Les visiteurs ont donc pu y découvrir quelques artisans locaux tout en dégustant des flammekueches cuites au feu de bois ou un bon verre de vin chaud.



L'après-midi, les Conteurs du Môle nous ont fait l'honneur de 2 sessions de contes, juste avant la démonstration de sculpture sur glace.

Pour la 3<sup>e</sup> édition, on vous prévoit un événement encore plus riche, avec un univers unique. Et bien sûr, d'ici là, on ne va pas manquer d'organiser d'autres événements pour animer le village.

Mais pour donner vie à toutes nos idées, on a besoin de vous !

”

*Le comité des fêtes recherche des bénévoles et vous êtes tous et toutes les bienvenus !*



✉ [dredanslepentu74@gmail.com](mailto:dredanslepentu74@gmail.com)

f Dre dans l'pentu



Voici les œuvres qui ont participé au fameux concours de Noël. La première place a été remportée par le Tricéra-Top d'Aline, Silio et Anis, félicitations et merci aux participants.



## ASSOCIATION OXALIS

Quelle année que nous avons vécu !

Avec les enfants, nous avons relié Lyon depuis la Haute Savoie par la fameuse Via Rhôna. 250 km au bord du Rhône, sur une piste protégée et adaptée pour ce genre d'aventure, c'était à la fois sportif et magique pour nos 20 enfants qui ont pédalé avec courage et détermination. L'arrivée dans Lyon et le retour en train nous ont permis de retrouver la civilisation après 9 jours en pleine nature.



Pour les ados, ce fut une tout autre expédition. Nous sommes partis en train grâce au Pass-Rail qui nous a permis de relier la Scandinavie. Hambourg, Copenhague, Malmö et Göteborg. Nous avons randonnée d'île en île et traversé l'archipel d'Orust en Kayak de mer. Un dépaysement total et extraordinaire.

Nous préparons déjà l'été prochain en proposant un camp « Trappeur » dans le centre de la France pour les 8/12 ans et un trek dans les Balkans, au cœur de la Bosnie pour les 14/18 ans.



Mais les centres de vacances ne sont pas les seules activités de l'association Oxalis. Pour financer nos travaux de développement au Burkina Faso, au Bénin, à Madagascar et au Congo, nous nous activons dans plusieurs domaines. Nos manifestations sportives et culturelles ont bien fonctionné (OXBall, la Môlinette...)

et nous avons organisé plusieurs concerts et spectacles avec nos groupes de musique et de Théâtre. Nous avons rencontré régulièrement un public concerné et enthousiaste. Plusieurs albums musicaux sont sortis et sont disponibles sur notre site. Nous avons également, avec des jeunes motivés, réalisé des petits chantiers de jardinage (tonte, taille, élagage...) pour nous permettre de trouver les fonds nécessaires à la réalisation de nos projets. Ils sont trop nombreux pour les citer tous, mais je vous en résume six qui nous occupent actuellement.

- Financement d'équipements sportifs dans un village du Burkina (Maillot, ballons et poteau de but).
- Agrandissement d'un centre de sauvegarde de tortues marines à Grand Popo au Bénin.
- Rénovation d'un dispensaire dans un village reculé du Burkina Faso.
- Financement de l'entretien d'une école dans le Nord de Madagascar (Achat de fournitures).
- Achat de trois nouvelles stations pour mettre en place des cuiseurs solaires pour des familles du Burkina Faso.
- Installation d'une savonnerie à Tantankilé, village du grand Est du Burkina (Namounou - Pays Gourmanché)

Un Team (groupe de jeune) part en Février au Bénin pour réaliser une partie de ces projets.

Tous ces travaux, ces activités et ces manifestations ne pourraient se dérouler sans les amis bénévoles, motivés, engagés, concernés et toujours présents pour mener à bien ces projets. Une centaine de personnes s'activent dans l'association qui souhaite garder un esprit convivial et familial pour se retrouver avec le plus grand plaisir. Nous fêtons en 2022 les 30 ans de l'association avec un malin sourire en regardant derrière, mais en ouvrant grands les yeux en regardant devant, la tête haute avec un espoir et un optimisme démesuré !





Une belle année s'annonce, nous tenons à tous vous remercier pour votre engagement et votre fidélité.

Gilles Desbarres



☎ 06 83 00 66 63 (Gilles Desbarres) - ✉ [oxalis-nature@wanadoo.fr](mailto:oxalis-nature@wanadoo.fr) - 🌐 [www.oxalis-nature.com](http://www.oxalis-nature.com)

#### AU PROGRAMME 2023

- Les concerts du Groupe OX! et Cie
- Mission du Team 8 en Février 2023 au Bénin
- La Fête de la Musique (Concert OX! on the Fly)
- Le Camp de petit trappeur du 8 au 16 juillet
- Le Camp Ados en Bosnie du 20 au 30 juillet
- Les Spectacles de la Compagnie OX!
- La Mûlinette 2023 (La 20<sup>e</sup>)
- Le Festival OXAfrican « La Magie » en novembre

## LES AMIS DE PÉNOUCLET



À l'heure où les enjeux environnementaux sont majeurs, où les citoyens et les politiques sont de plus en plus nombreux à en prendre la mesure, nous saluons l'engagement de la commune pour la préservation de l'intégrité du sous sol du plateau de Pénoucllet et remercions les élu(-e)-s qui se sont exprimé(-e)-s en faveur du projet d'ORE.

Nous, association «Les Amis de Pénoucllet», sommes engagés depuis la première heure contre un projet de carrière sur le plateau qui surplombe la commune. Nous avons œuvré bruyamment pour obtenir de l'équipe municipale précédente l'arrêt des études visant la prospection des ressources du sous sol.

Depuis, nous travaillons beaucoup plus discrètement, mais néanmoins activement. Nous collaborons avec l'association «Asters» qui est le Conservatoire des Espaces Naturels 74, à l'élaboration et à la promotion des «Obligations réelles environnementales» (ORE) . Notre travail s'est axé principalement sur la mise en lien entre les propriétaires de parcelles forestières privées sur le plateau de Pénoucllet et Asters, afin d'établir des contrats «ORE». À ce jour, les contrats sont en cours de rédaction chez le notaire pour 7 propriétaires privés, couvrant une superficie de 9,5 ha. Au total, 10 propriétaires

sont engagés dans les démarches, pour certains les démarches sont un peu différées dans le temps.

Les propriétaires se sont engagés à refuser toute prospection des ressources du sous sol, sur des durées variables, allant de 30 à 99 ans. Ces contrats sont rattachés aux parcelles, ils perdurent en cas de vente et d'héritage.

Nous remercions chaleureusement ces propriétaires, pionniers, qui ont fait preuve d'audace et de courage, manifestant ainsi leur attachement et leur engagement pour préserver notre qualité de vie, dans cette commune qui nous est chère.

Si vous êtes propriétaires de parcelles forestières sur le plateau et que vous souhaitez rejoindre le «mouvement des ORE» nous vous invitons à nous contacter par mail. Grâce à cet engagement citoyen mobilisant habitants, propriétaires et élu(-e)s, 30% du plateau de Pénoucllet sera bientôt protégé par les ORE.

L'équipe « Les Amis de Pénoucllet »



📍 Les Syords - 74250 Saint-Jean de Tholome  
✉ [lesamisdepenoucllet@gmail.com](mailto:lesamisdepenoucllet@gmail.com)  
🌐 [www.les-amis-de-penoucllet.fr](http://www.les-amis-de-penoucllet.fr)

## CRÉATION D'UNE ASSOCIATION SEL (SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL)

Il nous arrive à tous et à toutes de nous dire, dans certaines situations : « si quelqu'un pouvait me donner un petit coup de main, je le lui rendrais bien volontiers un, une autre fois ». Bien entendu, la plupart du temps on arrive à se débrouiller, mais lorsque la situation est bloquée, pour n'importe quel motif : professionnel, familial, de santé ou autre, nous nous stressons fortement et la déception et la fatigue peuvent prendre le dessus. Et pourtant cela peut si facilement être évité grâce au SEL.

Types d'aide possibles :

- Aide garde d'enfants
- Aide transport voiture
- Aide personne âgée
- Dépannage vacances
- Aide paperasse - Aide informatique
- Coup de main bricoleur
- Aide animation enfants -Lecture à haute voix
- Coup de main cuisine
- Et tant d'autres...

Vivre mieux à Saint-Jean de Tholome veut dire aussi que nous puissions tout simplement nous entraider. Créer des liens plus forts entre les habitants et habitantes et aussi entre les générations (jeunes, adultes et personnes âgées).

**Je vous invite à une réunion pour créer une association du type SEL comme on trouve des centaines en France. Elle aura pour but l'entraide grâce aux échanges de services entre tholoméens et tholoméennes (et au-delà si d'autres personnes des communes voisines s'intéressent).**

L'idée est très simple. Chaque personne intéressée doit s'inscrire dans l'association en précisant quel type d'aide elle pourrait offrir et de quel type d'aide elle pourrait avoir besoin. Ces offres et demandes peuvent être modifiées ou complétées par la suite.

Cette association, sans but lucratif, ne permettra que des échanges de service non payants. La base de l'équilibre entre donneurs et demandeurs est le temps. Celui-ci se comptera en heures. Une heure donnée vaut une heure à recevoir, tout comme une heure reçue vaut une heure à donner, peu importe le type d'aide. Toute personne doit essayer de garder un certain équilibre entre les heures qu'elle donne et celles qu'elle reçoit. Bien entendu, les échanges ne sont pas nécessairement entre les mêmes personnes, ni à rendre dans la semaine qui suit.

L'association s'occupera de gérer les échanges, de communiquer les offres et les demandes de services, de relever les heures passées dans les échanges réalisés et d'être à l'écoute des suggestions venant des membres actifs. Elle organisera, de temps en temps, des événements sociaux permettant à ses membres de mieux se connaître.

**La réunion aura lieu le samedi 21 janvier à 10h  
à la Mairie de Saint-Jean de Tholome.**

Plus nous serons inscrits, plus l'entraide sera efficace et plus nous serons heureux de vivre dans le même village.

Pelagia Casassus

## ÉTAT CIVIL (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022)

### NAISSANCES

BLANCHET-JAQUET Emma Louise, née le 04/08/2022  
LEGOUT Mao, né le 09/08/2022  
FOULU Juliane, née le 26/09/2022  
ANGHELONE Leonardo, François, Ludovic né le 07/10/2022  
CAMOUS , Zian, Arthur né le 25/10/2022  
BELLIVIER Côme, Leon né le 30/11/2022



### MARIAGES

Monsieur FISHER Arnaud, Albert, Lucien et Madame HABOC Aireen Vasquez, le 07 mars 2022  
Monsieur DAL SOLER Florent, Bruno et Madame MAURIAUCOURT Aurélie, Simone, le 02 juillet 2022  
Monsieur RAMACCIOTTI Julien, François, Henri et Madame LYAUTEY Sandra, le 17 septembre 2022  
Monsieur PERRIN Joël Yannick et Madame VIDAL DE LEON Aireny, le 12 novembre 2022

### DÉCÈS

MOGEON Michelle, Camille, le 07 janvier 2022  
ROUSSELLIN Caroline, Laurence, Solange, le 28 janvier 2022  
DUFRESNE Marie, Louise, le 30 janvier 2022  
GEVAUX Lucien, le 1<sup>er</sup> août 2022





## PRATIQUES

### Mairie

Le conseil municipal se tient le premier mardi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 16 h 00 et les vendredis et samedis de 8 h 30 à 11 h 30.

#### 🕒 Heures d'hiver d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Mardi : 14 h 00 - 17 h 00
- Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
- Jeudi : 16 h 00 - 18 h 00
- Vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
- Samedi : sur rendez-vous

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

Le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00 : sur rendez-vous.

#### 📍 Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean de Tholome  
 ☎ 04 50 95 10 38 📠 04 50 95 14 46  
 ✉ mairie@tholome.fr - 🌐 www.tholome.fr

### Bibliothèque

#### 🕒 Heures d'ouverture :

- Lundi : 16 h 00 - 18 h 00
- Jeudi : 16 h 00 - 18 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

🌐 www.bibliotheque.cc4r.fr



### Architecte conseil

📍 consultable aux bureaux de la CC4R. Prendre rendez-vous directement auprès de l'accueil de la CC4R.

### Assistante Sociale

📍 immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »), à Saint-Jean de Tholome.

🕒 Mardi matin et vendredi matin.

☎ 04 50 35 99 17 - sur rendez-vous.



### ADMR du Môle

📍 73, place Germain Sommeiller - 74490 Saint-Jeoire

☎ 04 50 35 99 17 - ✉ accueil.lemole@fede74admr.org

### CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

📍 Siège : Mairie - 74250 Marcellaz

📍 Bureaux : 28, chemin de la ferme SAILLET - 74250 Fillinges

☎ 04 50 31 46 95 - 📠 04 50 31 68 12 - 🌐 www.cc4r.fr

### Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **0810333074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

### Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

☎ 04 50 95 71 63

☎ Astreinte eau : 07 88 40 92 24

☎ Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

🌐 www.s-rb.fr

# DÉCHETTERIES DES QUATRE RIVIÈRES

(SITE DE VIUZ-EN-SALLAZ / PEILLONNEX)

## HIVER

### DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU 28 OU 29 FÉVRIER

Lundi	13 h 00 - 16 h 20
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h 00 - 16 h 20
Jeudi	13 h 00 - 16 h 20
Vendredi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20
Samedi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20
Dimanche	Fermée

## ÉTÉ

### DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 30 NOVEMBRE

Lundi	13 h 00 - 18 h 50
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h 00 - 18 h 50
Jeudi	13 h 00 - 18 h 50
Vendredi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50
Samedi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50
Dimanche	Fermée

